

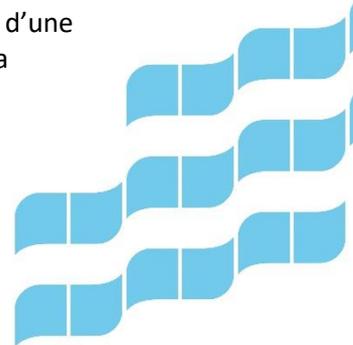
Services d'éducation et de formation
Éducation de base

ranska

Communiqué d'information aux parents et aux tuteurs légaux des enfants des familles multilingues

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉLÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET DANS L'ÉDUCATION DE BASE A TAMPERE

- L'éducation de base de Tampere organise, de manière centralisée, l'enseignement de la langue maternelle ou celui de la langue de maintenance de l'élève pour compléter l'éducation de base des élèves multilingues **d'âge préscolaire ou d'âge d'éducation de base**. Actuellement, l'enseignement est dispensé en 30 langues. Il est possible de former de nouveaux groupes de langue en fonction des enregistrements et des possibilités.
- L'enseignement de la langue maternelle est destiné avant tout aux élèves de Tampere dont la langue maternelle ou la langue parlée à la maison est autre que le finnois ou le suédois. Les élèves venant d'autres municipalités peuvent participer aux groupes de Tampere sur la base d'une entente séparée avec les organisateurs de l'enseignement des municipalités. Peuvent également participer à cet enseignement les rapatriés qui ont acquis, lorsqu'ils habitaient à l'étranger, une connaissance de langue comparable à la langue maternelle.
- L'enseignement de la langue maternelle n'est pas destiné aux débutants. L'enseignant évalue, si nécessaire, la connaissance de la langue de l'élève avant de l'admettre à l'enseignement en question. L'élève ne peut pas recevoir cet enseignement dans la langue d'enseignement de l'école (langue en laquelle il a étudié d'autres matières aussi). Un élève peut participer à l'enseignement d'une seule langue maternelle.
- Un groupe d'enseignement doit comprendre un minimum de six élèves de l'éducation de base. Dans la plupart des groupes, il y a un enseignant natif. Le choix de l'enseignement est volontaire, mais une fois qu'on commence à étudier la langue maternelle, la participation devient contraignante. L'élève reçoit un certificat séparé pour ses études lorsqu'il aura participé régulièrement aux cours.
- **La participation à l'enseignement exige toujours un enregistrement électronique. Les dates et les instructions relatives à l'enregistrement se trouvent dans les pages internet de l'éducation de base de la ville de Tampere.**
(www.tampere.fi avec les mots de recherche *Tampere oma äidinkieli* ou *Tampere Native language*)
- L'enseignement commence à la mi-août. L'enseignant de la langue maternelle communiquera la date et le lieu de commencement de l'enseignement. Le lieu de l'enseignement peut être autre que la propre école de l'élève. Les parents prennent soin du transport de leur enfant aux cours et à la maison. Les cours ont généralement lieu dans l'après-midi après la journée scolaire.
- L'enseignement est gratuit et dispensé 2 cours par semaine aux élèves d'éducation de base et 1 cours par semaine aux élèves d'enseignement préscolaire.
- L'enseignement est basé sur le plan d'enseignement dont l'objectif est l'acquisition d'une connaissance linguistique diversifiée et pratique, d'une part, et le soutien fourni à la propre identité linguistique et culturelle de l'élève, d'autre part. La maîtrise



Services d'éducation et de formation
Éducation de base

ranska

multiforme de la langue maternelle facilite également l'apprentissage d'autres langues.

BIENVENUE A PARTICIPER AUX ÉTUDES DE LA LANGUE MATERNELLE !

Ville de Tampere, Services d'éducation et de formation, Éducation de base

